

## Un modèle nodal pour une description cohérente de l'impersonnel en français et en portugais

Michel MAILLARD & Elisete ALMEIDA  
(Université de Madère, Centre METAGRAM)

Une théorie de l'impersonnel qui se veut cohérente et applicable aux deux langues en question, mais aussi à beaucoup d'autres, présuppose une conception saine de la notion de sujet syntaxique. En philosophie, il n'est pas absurde de poser un sujet ontologique, vu comme support nécessaire des phénomènes — par exemple, l'individu humain ou animal, appelé ουσία par Aristote et *substantia* par ses épigones latins et cartésiens — mais, en grammaire, il est absurde de poser un tel sujet substantiel, puisque le sujet syntaxique n'est rien d'autre qu'une fonction, c'est-à-dire une relation abstraite entre deux variables. **Le sujet syntaxique ne saurait exister en tant que substance — sinon par une confusion abusive avec la partie du discours appelée substantif** (grec : τὸ οὐσιαστικόν) **ou, pire encore, avec les référents de ce substantif, notamment humains, associés à cette classe de mots.** Ajoutons que les jeux fréquents sur la relation *sujet de l'énoncé / sujet de l'énonciation* n'ont pas contribué à simplifier la question, en accroissant encore la polysémie d'un terme surchargé de sens.

Il faut dire aussi que le terme grec qui désigne le sujet chez Aristote, τὸ ὑποκείμενον, était déjà très polysémique, ce qui n'a pas facilité les choses. Le philosophe s'en servait tantôt pour désigner le **sujet logique** à quoi s'applique le prédicat, τὸ κατηγορημα, tantôt pour désigner le **sujet physique**, vu comme une substance à laquelle adviennent des accidents. Aujourd'hui encore, en grec moderne, υποκείμενο désigne aussi bien le **sujet grammatical** qu'un **sujet humain** et, qui plus est, un individu louche, une canaille. Des confusions de plans du même genre s'observent aussi avec le latin *subjectum* et ses héritiers romans.

Cette **substantialisation** du sujet grammatical a pour effet de lui conférer un poids qui est sans rapport avec l'occupation très irrégulière de la position sujet dans les langues les plus diverses, y compris dans la

langue française, dont la prétendue «servitude subjectale» est à réexaminer complètement. Les *modèles de constituance*, prônés par les distributionnistes ou les transformationnalistes, fidèles en cela à la tradition aristotélicienne, posent un sujet qui pèse théoriquement aussi lourd dans la balance syntaxique que l'ensemble du prédicat verbal, ce qui est abusif. Cela gêne non seulement la compréhension de l'impersonnel, mais nuit aussi à l'intelligence du fonctionnement personnel du verbe, dans son emploi élocutoire ou allocutoire. Cette emphase sur le NP ou SN sujet est en effet d'autant plus déplacée qu'aux deux premières personnes aucun créneau syntaxique n'est prévu devant le verbe pour le sujet nominal. Les énoncés élocutifs et allocutifs seraient-ils sans intérêt pour un linguiste? Que le logicien les néglige, cela se comprend puisque la validation de ces énoncés est souvent problématique, mais que le grammairien les oublie, c'est pour le moins inattendu.

A la 3e pers., on peut rencontrer assez souvent un sujet nominal mais il n'y est pas obligatoire *a priori*. Dans le discours suivi, notamment narratif, ce sujet nominal est le plus souvent absent de la phrase et doit être cherché ailleurs. Dans les langues où le verbe s'accorde avec l'un de ses arguments, si on laisse de côté les rares cas de conjugaison objectale, **c'est apparemment à cause de cet habituel grand écart entre les deux termes de la relation subjectale que le verbe s'accorde avec son sujet et non avec son objet, qui se trouve, lui, en contact immédiat avec le noyau verbal et ne nécessite pas une marque sur le verbe pour être repéré.** C'est la raison pour laquelle le prédicat verbal intègre un déictique ou un anaphorique de petite dimension, qui peut se transformer en flexif, et dont la fonction est d'aider au repérage du sujet absent. Tout cela montre qu'il est abusif d'ériger un terme nominal appelé *sujet*, ou parfois *nominalif*, en constituant obligatoire de la phrase.

Pour nous référer à l'opposition bien connue chez les linguistes entre *modèles de constituance* et *modèles de dépendance*, nous montrerons d'abord comment, dès la naissance officielle de la syntaxe en Occident, chez Apollonius, au second siècle de notre ère, se manifeste déjà une oscillation révélatrice entre deux modèles descriptifs antagonistes, issus l'un et l'autre de la philosophie grecque : l'un, dérivé de la dialectique platonicienne et de la logique aristotélicienne; l'autre, issu de la réflexion stoïcienne sur le langage. Le schéma platonicien et aristotélicien annonce lointainement les futurs modèles de constituance, en posant le binôme **nom+verbe** comme la condition *sine qua non* de l'existence d'un énoncé, tandis que les Stoïciens, anticipant à leur façon sur les futurs modèles de dépendance, appliquent au grec une sorte de première «grammaire des cas». Certes il s'agit de cas «superficiels» et non de cas «profonds», comme dans le modèle sémantique de Fillmore, mais les Stoïciens n'en mettent pas moins le verbe au centre de l'énoncé et font l'économie de la notion de su-

jet. Qui plus est, ils admettent qu'un prédicat verbal puisse être validé sur un datif, et non sur un nominatif, ce qui les conduit au seuil de l'impersonnel. Cela dit, ce seuil n'est pas franchi et il ne le sera pas davantage chez leur disciple grammairien, Apollonius.

Le fondateur de la syntaxe reprend, pour l'essentiel, la terminologie de ses prédécesseurs et parle, lui aussi, le langage des cas. A l'image de la dialectique stoïcienne, **la syntaxe apollonienne utilise la notion de prédicat mais ignore celle de sujet**. Ceci montre au moins deux choses dont nous pourrions tirer notre profit : -1- **Il est possible de construire une syntaxe cohérente sans faire appel à la notion de «sujet»**. -2- **les notions de sujet et de prédicat ne sont pas aussi solidaires qu'on a voulu nous le faire croire** en affirmant comme un dogme fondateur — c'est notamment le cas de Hjeltslev ou Martinet — l'implication réciproque du sujet et du prédicat. En vérité, cette implication ne joue que dans un sens: il n'y a certes pas de sujet sans prédicat mais **il peut y avoir et il y a des prédicats sans sujet**. C'est précisément ce qui se passe, nous le verrons, dans le cas des impersonnels.

Nous montrerons, dans une seconde partie, comment seul un schéma de synthèse entre les modèles de constituance et de dépendance — que nous appellerons **modèle nodal** — peut permettre de donner une description satisfaisante du prédicat verbal, tant à l'impersonnel que dans les structures personnelles du verbe.

Enfin, dans une troisième partie, nous tenterons d'appliquer ce modèle au français et au portugais, dont les différences superficielles au niveau de la flexion personnelle et de la rection verbale ne doivent pas nous empêcher de saisir les profondes similitudes de fonctionnement. Nous montrerons aussi, au passage, tout ce qui rapproche le verbe hellénique du verbe portugais. L'évidente autonomie syntaxique du premier contredit depuis toujours l'application au grec — et par voie de conséquence au portugais — du modèle grammatical issu d'Aristote, qui impose le sujet nominal comme constituant obligatoire de l'énoncé à une langue qui s'en passe le plus souvent.

## 1. APOLLONIUS OU LA NAISSANCE OFFICIELLE DE LA GRAMMAIRE : UNE SYNTAXE QUI N'UTILISE PAS LE CONCEPT DE SUJET ET IGNORE ENCORE LA NOTION D'IMPERSONNEL

L'examen de la pensée grammaticale d'Apollonius montre l'influence ambiguë de la philosophie grecque sur la mise en place de la syntaxe. Cette influence est à la fois positive et négative. Positive parce que, sans la réflexion logico-philosophique de Platon, d'Aristote et des Stoïciens, la grammaire systématique d'un Apollonius n'aurait jamais vu le jour. Mais

influence négative aussi car l'affirmation réitérée chez Platon et Aristote que la combinaison *nom + verbe* est la condition nécessaire à l'existence d'un énoncé exerce une sorte de blocage sur la réflexion syntaxique naissante. D'un côté, la vigilance grammaticale d'Apollonius et l'influence des Stoïciens le mettent sur la voie d'autonomiser le prédicat et de l'émanciper de toute sujétion au sujet, mais de l'autre, sa formation philosophique l'empêche de reconnaître officiellement qu'un verbe peut constituer à lui seul un énoncé. Il se croit donc obligé d'affirmer, contre les données de l'expérience, qu'il ne peut y avoir d'énoncé sans constituant nominal et, assertion plus idéologique encore, que le nom est premier par rapport au verbe<sup>1</sup> :

«L'ordre en question est à l'image de la phrase complète : il place en tête le nom, suivi du verbe, ce qui est tout à fait pertinent puisque aucune phrase ne saurait être achevée sans eux»<sup>2</sup> J. Lallot commente ainsi ce passage : «L'idée que la présence d'un nom, (ónoma) et d'un verbe (rhêma) est indispensable à la formation d'une phrase vient tout droit de la tradition philosophique et plus précisément de la théorie de la prédication : cf. Plat., Soph. 262 A-C, Arist., De Int. 16 b 10, Diog. La. VII 63 (...)»<sup>3</sup>.

Cela empêche Apollonius de faire une analyse adéquate des impersonnels, auxquels il se croit obligé d'adjoindre un nominatif virtuel, le plus souvent sous forme d'un infinitif nominalisé, pour sauvegarder le modèle platonicien et aristotélien de l'énoncé complet.

Il en va ainsi, dans un passage célèbre<sup>4</sup> commenté par Priscien (3231)<sup>5</sup>, où Apollonius analyse les propriétés du verbe μέλει, que nous percevons aujourd'hui comme un impersonnel,

(1) μέλει Σωκράτει

La meilleure traduction serait sans doute «Socrate se fait du souci» mais, pour rendre l'impersonnalité du tour grec, on traduira *Il y a du souci pour Socrate*. En effet *Sôkrátēi* est un datif. Mais l'énoncé *mélei Sôkrátēi* est présenté par Apollonius comme déviant car, selon lui, tous les autres verbes grecs se construiraient avec un nominatif, ou cas droit (ὀρθός, terme qui connote la normalité) complété ou non par un cas oblique (πλάγιος, vocable un tantinet péjoratif). Le grammairien alexandrin propose, nous le verrons, d'ajouter au schéma de phrase un nominatif fantôme, qui serait, à

<sup>1</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 101, § 16 et p. 100, § 13 et 14.

<sup>2</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 100, § 14.

<sup>3</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. II, p. 19, note 53.

<sup>4</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 268, § 187 et 188.

<sup>5</sup> Desbordes, 1991, p. 18.

son avis, impliqué par la désinence personnelle du verbe. Et pourtant mélei, bloqué à la 3e pers., n'est attesté qu'avec des arguments nominaux fléchis à des cas obliques. Mais un verbe à la 3e pers. qui refuse à ses côtés tout cas droit — en termes plus familiers, tout GN sujet — n'étant pas un verbe tout à fait normal aux yeux du grammairien grec, celui-ci va lui inventer le support nominal qui lui manque, sous la forme d'un infinitif substantivé par un article neutre, à savoir τὸ φιλοσοφεῖν (litt. «le philosopher»), assimilé au nominatif substantival correspondant ἡ φιλοσοφία («la philosophie»). Ce nominatif sous-entendu est censé exprimer une des causes du souci de Socrate : «Ce qu'on a en tête — précise le grammairien — c'est quelque chose comme

(2) μέλει τὸ φιλοσοφεῖν Πλάτωνι / Σωκράτει (litt. : le philosopher fait souci à Platon / Socrate)<sup>1</sup>

C'est là typiquement un ex. de grammairien, fabriqué pour les besoins de la cause. Certes la raison du souci des philosophes peut très bien être exprimée par un item nominal, mais si l'on en juge par les exemples attestés, ce n'est pas le nominatif, ou cas droit des Stoïciens, qui est utilisé, c'est un cas oblique, comme chez Porphyre :

(3) Σωκράτει (dat.) Ἀλκιβιάδου (gén.) μέλει (impers.)

Comprenons Socrate se fait du souci pour Alcibiade. A la lettre : Pour Socrate (au sujet) d'Alcibiade il y a souci<sup>2</sup>. Comme le fait remarquer Lallot, il s'agit là d'un type d'énoncé «qu'Apollonius semble prudemment éviter»<sup>3</sup>. Cela se comprend car dans une phrase comme celle-ci, ou le «sujet» du souci de Socrates est exprimé autrement que par un «sujet» grammatical au nominatif, à savoir par le génitif *Alkibiádou*, il n'y a plus lieu de postuler un item nominal sous-entendu du genre de *to philosophéîn*, («le philosopher»), ou quelque autre infinitif neutre occupant dans le schéma d'énoncé une position nominative que le grammairien supporte mal de voir inoccupée.

On a rappelé qu'Apollonius avait subi l'influence de la dialectique stoïcienne. Or les Stoïciens appellent «prédicat» (κατηγορημα) ou «accident» (σύμβαμα) un verbe construit avec un nominatif — avec un «nom», (ὄνομα), disaient-ils aussi - par contre, dans *mélei Sôkrátei*, ils auraient assurément présenté mélei comme un παρασύμβαμα (quasi-accident)

<sup>1</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 268, § 188.

<sup>2</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. II, p. 275.

<sup>3</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. II, p. 274, note 453.

ou encore un παρακατηγόρημα (quasi-prédictat) - les 2 concepts de «prédictat» et «accident» étant à peu près équivalents dans le système stoïcien<sup>1</sup>.

Lorsque l'impersonnel *mélei* (il y a souci) est employé seul, comme il arrive en situation, les Stoïciens utilisent une expression franchement dépréciative pour qualifier ce prédicat dépourvu d'argument nominal : τὸ ἐλλείπτικον ἔλαττον ἢ παρασύμβαμα), que Lallot traduit ainsi : *le (prédictat) elliptique est un moins que quasi-accident*<sup>2</sup>.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que les verbes météorologiques, qui, en grec comme ailleurs, s'emploient le plus souvent seuls, sans aucun argument nominal, soient ramenés de force au schéma nom + verbe. Puisqu'ils s'utilisent sans nominatif, on va leur en inventer un. Ainsi l'impersonnel ἀστράπτει (en français *il y a des éclairs* ou *ça fait des éclairs* ; en portugais, *relampeja*) serait, selon Apollonius, utilisé sans constituant nominal parce que ce dernier est présent dans tous les esprits : «une telle activité revient en exclusivité à Zeus»<sup>3</sup>.

On chercherait en vain, chez Apollonius, une problématique de l'impersonnel. Le concept ne se fait pas jour chez lui, pas plus que chez les autres penseurs grecs de l'Antiquité. Pour eux, les choses sont simples : un verbe n'est bien construit que s'il prend appui sur un nom au nominatif.

Cela dit, le grammairien alexandrin est bien obligé de reconnaître qu'aux 2 1ères pers., le verbe ne se laisse précéder d'aucun nominatif substantival. Il explique la chose en montrant que la flexion personnelle du verbe suffit à le référer soit au locuteur soit à l'allocutaire. Admettant que les noms propres des interlocuteurs ne peuvent apparaître au plan du signifiant, en tant que nominatifs, devant un verbe fléchi à la 1ère ou à la 2e pers., Apollonius n'en maintient pas moins que le verbe est virtuellement associé, au plan du signifié, par le biais de sa désinence, à la forme nominative des noms concernés. Cette forme casuelle, que le grammairien appelle aussi εὐθεῖα, à savoir «directe», est «déterminée», (ὀριζομένη), par la voie déictique, les partenaires du dialogue se voyant mutuellement. Par contre, à la 3e pers., le verbe pouvant se rapporter à un grand nombre de référents possibles, donc à de multiples formes nominatives différentes, celle qui lui est associée reste complètement «indéterminée» (ἀοριστουμένη). D'où l'absolue nécessité d'adjoindre à la 3e pers. un nom au nominatif — ou, comme il dit, au *cas direct* — pour préciser à quelle substance le prédicat ou accident est appliqué<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 268, § 187 et vol. II, p. 274, note 453.

<sup>2</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 151, § 16. Cf. aussi p. 101, § 17.

<sup>3</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 101, § 17.

<sup>4</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 151, § 16 et aussi vol. II, p. 88, § 30.

Si les verbes météorologiques font exception et s'emploient sans constituant nominal, c'est parce que, selon Apollonius, cet item nominal va de soi, le seul agent possible du procès étant le dieu des dieux. Dans le cadre épistémologique où se situe le grammairien alexandrin, l'idée d'un procès météorologique lié à une pluralité d'agents mal connus, donc impossibles à dénommer, n'appartient pas à l'ordre du pensable. La pluie et l'orage doivent avoir un agent personnalisable et un seul. Cette vision mythique des choses trouve évidemment un appui dans les textes littéraires qu'Apollonius cite abondamment, et en particulier ceux d'Homère<sup>1</sup>, mais on sait que la personnification des éléments naturels est une habitude chère aux poètes. Le problème est que les créations métaphoriques, liées au registre très particulier de la poésie, ne sauraient être confondues avec l'exercice ordinaire de la langue. S'il est vrai qu'un Claude Nougaro écrit dans une chanson

(4) *La nuit pleuvait des larmes*

ou qu'un Louis Guilloux s'écrie dans un poème

(5) *Qu'elle est belle ma Bretagne quand elle pleut!*

le grammairien va-t-il se sentir autorisé à déclarer que le verbe *pleuvoir* implique un sujet nominal chaque fois que nous disons *il pleut* ? Les poètes se plaisent parfois, à **personnaliser** les impersonnels, parce qu'ils mettent de l'âme en toute chose, mais cette élaboration secondaire ne saurait être confondue avec la véritable origine des verbes météorologiques. Une chose est de penser que *Zeus* n'est pas étranger aux précipitations et *fait en sorte qu'il pleuve*, autre chose est de dire abruptement *Zeus pleut*.

On en arrive à cette situation paradoxale que, **chez Apollonius, l'impersonnel météorologique apparaît aussi déterminé par son agent propre que les plus déterminées des formes personnelles du verbe, l'élocutive et l'allocutive, dont les agents sont immédiatement repérables par la voie déictique**. De même qu'on ne se nomme pas soi-même à la 1ère pers. et qu'on s'adresse à la 2e sans utiliser nécessairement le nom propre de son allocutaire, de même au délocutif on évoquerait les phénomènes météorologiques sans prononcer le nom de Zeus, parce que celui-ci serait dans tous les esprits.

Bien que, de toute évidence, un verbe seul puisse, en grec comme en portugais, constituer un énoncé complet, sans support nominal, ni même

---

<sup>1</sup> *Iliade* 12, 25 et *Odyssée*, 14, 457. On trouve aussi l'expression chez Hésiode, VIII s.

pronominal, Apollonius, imprégné, comme tous ses contemporains, de la philosophie platonicienne et aristotélicienne, a le plus grand mal à se défaire du schéma logique et axiologique, selon lequel un énoncé n'est vraiment bien formé que s'il est composé d'au moins un nom et un verbe.

Cette doctrine se trouve exposée notamment dans *Le Sophiste*, où il est dit que la vérité n'existe pas au niveau du nom seul, ni encore moins du verbe isolé, mais grâce à l'articulation des 2 et à leur congruence dans le *logos* (que l'on peut traduire aujourd'hui, avec Lallot, par *énoncé*).

Si le nom paraît indispensable à l'énoncé, il ne faut pas s'en étonner car il a une dignité ontologique bien supérieure à celle du verbe, aux yeux des philosophes logiciens de l'Antiquité. **Ce sont les noms qui sont associés aux concepts et qui manifestent les Idées éternelles, chères aux platoniciens.** Ce sont les noms qui désignent les substances et permettent d'organiser le monde dans la vision aristotélicienne. **Le verbe, lui, en tant que porteur du temps, selon Aristote, marque essentiellement le domaine du transitoire.** Il exprime les accidents qui adviennent à la substance. Les noms sont du côté de l'éternité : ils indiquent l'essence et ils sont essentiels. Les verbes, eux, sont liés à l'existence, donc au fugitif et à l'instabilité, y compris le verbe *être*, temporellement variable, comme tous les autres. **Aux yeux de Platon et d'Aristote, le principal intérêt des verbes est d'articuler les noms entre eux. Pour ces philosophes, il semble qu'un verbe seul et se suffisant à lui-même ne soit même pas concevable.**

Les Stoïciens, instinctivement plus grammairiens que leurs prédécesseurs, ont eu le mérite d'accorder une place centrale au verbe comme noyau prédicatif, autour duquel gravitent des unités nominales diversement fléchies. Ce sont eux qui, les premiers, ont systématisé l'étude des cas. Pour eux, un énoncé bien formé est un verbe construit avec un cas, dont ils reconnaissent qu'il n'est pas forcément le nominatif. Ainsi, à leurs yeux, un énoncé construit avec un datif comme *Sôkrátei mélei*, est tout aussi valable que *Sôkrátês peripateî*, construit avec un nominatif. Comme le dit Lallot, au sujet des Stoïciens, «l'oblique au datif occupe auprès des quasi-prédicats la place qui est celle du cas direct auprès des prédicats»<sup>1</sup>.

Le modèle stoïcien du verbe, entouré de cas nominaux qui gravitent autour de lui, est beaucoup plus proche d'une véritable compréhension de l'impersonnel que le modèle aristotélicien avec son sujet logique obligatoire, fléchi régulièrement au nominatif. En effet, même si Aristote ne se préoccupe pas du concept de sujet grammatical, il se trouve que, dans tous ses exemples, le sujet logique coïncide avec ce que nous appellerions, nous, un sujet grammatical.

<sup>1</sup> Apollonius Dyscole, 1997, vol. II, p. 275, note 454.

Avec les Stoïciens, tout change, car, comme le rappelle M. Baratin<sup>1</sup>, ils «introduisent l'idée qu'un simple constituant peut être reçu à lui seul comme un énoncé (...)». Et le même linguiste d'ajouter : «le prédicat n'est plus, dans la conception stoïcienne, un constituant qu'il faudrait considérer sur le même plan que l'autre, le sujet, comme le fait Aristote. Au contraire, le prédicat est le noyau et comme l'essence même de l'énoncé (...) ce qui occupe la fonction de sujet n'est que la condition de sa vérification»<sup>2</sup>.

On ne peut élaborer une théorie satisfaisante de l'impersonnel que si l'on admet au départ l'existence de prédicats validables sur autre chose que sur un sujet nominal. Que l'on dise en français, à l'aide de la structure canonique, *Socrate se fait du souci pour Alcibiade* — idem en portugais avec *Sócrates preocupa-se com Alcibiades* — ou que l'on dise en grec, par le biais de la structure dative, *Sôkrátei (dat.) Alkibiádou (gén.) mélei (impers.)*, il est bien clair que la validation, sur le plan logico-sémantique, se fera dans les mêmes conditions. Au nominatif ou au datif, le nom propre *Socrate* renvoie, dans les 2 cas, au siège de l'affect ou, comme on peut dire aujourd'hui, après G. Lazard, à *l'expérient*, traduction élégante de l'anglais *experier*. Qu'il soit au génitif, comme en grec, au comitatif, comme en portugais, ou au destinatif, comme en français, le nom propre *Alcibiade* réfère, dans tous les cas, à la cause du souci de Socrate. Pour valider ou invalider cet énoncé, il faut établir premièrement s'il est vrai ou faux que Socrate fait l'expérience du souci, et deuxièmement si la cause de ce souci est bien le personnage d'Alcibiade. **A une même structure logico-sémantique correspondent plusieurs organisations casuelles possibles. Il n'y a donc aucune raison d'exclure, comme énoncé mal formé, un impersonnel construit avec 2 cas obliques, si celui-ci est tout aussi valable qu'un énoncé aristotélicien de forme classique, dans lequel le prédicat est rapporté à un sujet au nominatif.**

---

<sup>1</sup> Baratin, 1989, p. 384-385.

<sup>2</sup> *Ib.*, p. 387.

## 2. LE MODÈLE NODAL

Le modèle que nous allons proposer ici s'inspire largement de la vision stoïcienne de la construction verbale : un noyau prédicatif central entouré de *cas*, parmi lesquels le nominatif peut certes figurer, sans qu'il soit pour autant nécessaire à la constitution de l'énoncé. Notre modèle rappelle un peu aussi celui de la *grammaire des cas*, tel qu'il était présenté par Fillmore dans les années 70, si ce n'est que le nominatif ou cas direct - assimilé classiquement à un sujet - est placé en bas du modèle et non pas sur le même plan horizontal que les cas obliques.

Nous pensons, conformément à une vision tesnièreenne ou dépendancielle de la langue, que l'organisation de l'énoncé est, en tout point, dépendante du verbe, noeud central, unité syntaxiquement supérieure, qui exerce sa domination, directe ou indirecte, sur tous les constituants nominaux ou quasi-nominaux de l'énoncé, y compris sur le classique sujet — quand il existe — sujet qu'il convient de *remettre à sa place* dans la hiérarchie grammaticale, en rappelant qu'il est, comme son nom l'indique, en grec, en latin et dans les langues romanes, *assujetti* au verbe ou plutôt au prédicat verbal, qui décide de son existence ou de son inexistence, et qui, dans la première hypothèse, sélectionne le type de sujet qui lui convient.

Pour parler de quelque chose, le locuteur a souvent le choix entre plusieurs noms et verbes, qui se combinent diversement entre eux. Mais sa liberté s'arrête là car, **une fois le verbe choisi, c'est lui qui décide de la place et de la construction du nom, adjectival ou substantival, même si celui-ci a fait l'objet d'un choix préalable.** Ainsi, pour parler du beau temps, je peux dire tout aussi bien

(6) *Le temps est beau*

(7) *Il fait beau temps*

(8) *Il fait beau*

mais il n'est pas dans les habitudes du français de dire

(9) *\*Le temps fait beau*

(10) *\*Il est beau temps*, ni encore moins, dans un tel contexte,

(11) *Il est beau*

On voit que le verbe choisi — *faire* ou *être* — décide souverainement de la place et de la fonction du substantif *temps* et de l'adjectif *beau* comme de la possibilité ou non de l'existence d'un sujet nominal (cqfd).

Quant à l'influence que le sujet exerce *en retour* sur le verbe, en vertu de certains accords en pers., en nombre et parfois en genre, très va-

riables selon les langues, elle ne peut intervenir que secondairement dans le processus de génération de l'énoncé, une fois que le verbe a sélectionné son type de sujet ou imposé au locuteur un refus radical de tout sujet.

Cela dit, contre Tesnière et tous les dépendanciers qui refusent avec lui la notion de *prédicat* syntaxique<sup>1</sup> nous pensons, comme les adeptes des modèles de constituance, mais sans adopter leur conception du sujet obligatoire, que beaucoup de verbes nouent avec leur suite complétive, plus ou moins lexicalisée, un lien de solidarité étroite, qui ne se manifeste jamais entre verbe et sujet, et qui justifie la constitution théorique d'un bloc prédicatif. C'est un fait indéniable que les verbes les plus indifférenciés et les plus usuels tendent à constituer avec leur suite immédiate de véritables syntagmes verbaux, prêts à fonctionner comme des unités prédicatives insécables.

Mais là où nous nous séparons des prédicativistes, c'est quand ceux-ci, à la suite d'Aristote, posent une implication réciproque entre sujet et prédicat. **Le sujet grammatical implique certes un prédicat verbal, mais l'inverse n'est pas vrai.** Les langues offrent au délocutif toutes sortes de prédicats incompatibles avec un quelconque sujet nominal ou pronominal. Réduit parfois au seul verbe, sans le moindre environnement nominal, ce type de tour n'en constitue pas moins un énoncé, admis par tous les usagers de la langue, et validable en contexte, voire sur un cas oblique ou un groupe nominal prépositionnel, qu'on peut éventuellement lui ajouter.

On peut reprocher aux tesniériens, comme aux chomskyens, d'avoir *chosifié* la notion purement relationnelle de *sujet* — et ceci, même s'ils n'utilisent pas le terme de sujet, ou s'ils lui donnent, comme Tesnière un autre nom, celui de *prime actant* .

**Ce que recouvre en vérité le terme syntaxique de *sujet*, c'est une relation à deux termes, dont le substantif peut tout au plus figurer comme l'un des pôles.** Pour éviter de substantialiser et réifier l'idée de *sujet*, il vaudrait mieux parler de *relation subjectale* entre groupe nominal et groupe verbal. Le 1er groupe serait dit *assujetti* au 2nd, c.-à.d. sous sa dépendance. En effet, au plan du système, c'est le verbe qui commande : seul ou lexicalement complété, **c'est le verbe qui appelle ou refuse la relation subjectale** et qui, dans le premier cas, sélectionne le type de GN qu'il est à même d'assujettir. C'est seulement à une étape ultérieure que se pose le problème de l'influence exercée par le terme assujetti sur le nœud ou groupe verbal dont il dépend et, partant, la question de l'accord du verbe avec ce GN. On voit qu'**un modèle de dépendance est fondamentalement plus apte qu'un modèle de constituance à expliquer le fonction-**

<sup>1</sup> Tesnière, 1959, 1988, p. 15, note 1 et p. 103-105.

**nement des constructions subjectales ou non des verbes, donc à intégrer la question de l'impersonnel.** Tesnière a d'ailleurs une vision assez juste des verbes impersonnels qu'il présente comme des verbes sans actant et qu'il appelle *avalents* du fait qu'ils ont la valence zéro<sup>1</sup>.

Mais les «dépendanciels», Tesnière en tête, ont cherché, nous l'avons dit, à supprimer la notion de *prédicat*. Nous ne les suivons pas sur ce terrain. Malgré la symétrie apparente du stemma tesniérien, il est clair que les différents actants — le sujet d'un côté, les compléments de l'autre — ne devraient pas être placés sur le même plan horizontal. C'est seulement quand le verbe est saturé par une complémentation et constitue un véritable bloc prédicatif qu'il peut exclure ou exiger un argument sujet et qu'il peut aussi, dans le dernier cas, sélectionner le type de GN propre à assumer la fonction subjectale.

**Il faut donc trouver un dispositif qui fasse la synthèse entre les modèles de dépendance et de constituance.** On conservera des 1ers l'idée de la subordination du sujet au nœud verbal et des 2nds le concept de prédicat ou de syntagme verbal, tout en refusant d'admettre la notion d'implication réciproque entre sujet et prédicat. Cela revient à dire qu'il existe des **prédicats validables sur autre chose qu'un sujet** — par ex. un contexte situationnel. Il convient de reconnaître la réalité et la légitimité de ces prédicats, exclusifs de tout sujet nominal, dans une théorie englobante de la syntaxe, désireuse d'intégrer les processus impersonnels, au lieu de nier ou de minimiser leur spécificité, comme c'est souvent le cas dans les théories dominantes. Nous conviendrons d'appeler *nodal* le modèle de synthèse que nous proposons ici.

Pourquoi *nodal*? Tout d'abord, parce que notre modèle tente de *nouer* symboliquement les propriétés positives et constructives des 2 modèles dominants, en essayant de neutraliser leurs insuffisances.

C'est un mot tesniérien. Son auteur l'emploie pour qualifier la fonction propre du verbe, qui consiste à nouer un certain nombre de constituants nominaux pour les intégrer au même énoncé.

Mais nous n'entendons pas le terme de *nodal* exactement comme lui.

**Selon nous, le verbe ne se noue syntaxiquement avec des unités nominales que pour mieux se nouer, référentiellement, avec le procès qu'il est chargé d'exprimer. Si le nœud référentiel peut se faire sans le biais d'aucun nœud syntaxique, comme il arrive avec des impersonnels très spécifiques, tels que *tonner* ou *neiger*, alors le verbe est capable de fonctionner seul, sans sujet ni objet, ce qui ne l'empêche pas d'assumer sa fonction nodale au plan référentiel.**

<sup>1</sup> *Ib.*, p. 239-240.

**En outre, quand le verbe a besoin d'appuis nominaux, ce n'est pas lui seul qui se noue d'un côté avec un sujet, et de l'autre avec des compléments. C'est le verbe déjà noué avec ses compléments qui se noue ou refuse de se nouer avec un éventuel sujet.**

La manière dont le verbe implique ou non un objet est très différente de la façon dont il suppose ou non un sujet. C'est seulement après avoir constitué un véritable GV avec sa complémentation nominale ou adverbale que le verbe peut appeler ou refuser un sujet. D'où le bien-fondé de la notion de prédicat en syntaxe.

Cette notion, Tesnière la refuse, au moins officiellement, mais il est bien obligé d'admettre une étroite solidarité entre copule *être* et attribut<sup>1</sup>, ce qui revient, sans le dire, à reconnaître *de facto* en syntaxe la légitimité de la notion de *prédicat*. Mais, pour éviter toute confusion entre le plan logico-sémantique et le plan morpho-syntaxique, on peut abandonner le terme de *prédicat* aux logiciens — ce que fait Berrendonner — et utiliser un autre terme pour la syntaxe, celui d'*apport*, par ex., comme le font Touratier et quelques autres. Cet *apport* — qui inclut à la fois l'opérateur et les arguments 2 et 3 de Berrendonner - fonctionne avec ou sans *support*. Ce dernier terme nous paraît bien préférable à celui de sujet, trop polysémique et idéologiquement bien compromettant.

**Notre modèle de dépendance est présenté à la verticale. De cette manière, il n'est pas asservi à l'organisation linéaire de telle ou telle langue et peut s'appliquer aux schémas phrastiques les plus divers.** Que le verbe arrive en tête comme en arabe, en fin d'énoncé comme en japonais, ou encore en position de pivot central comme dans beaucoup de langues indo-européennes, le modèle peut toujours s'appliquer.

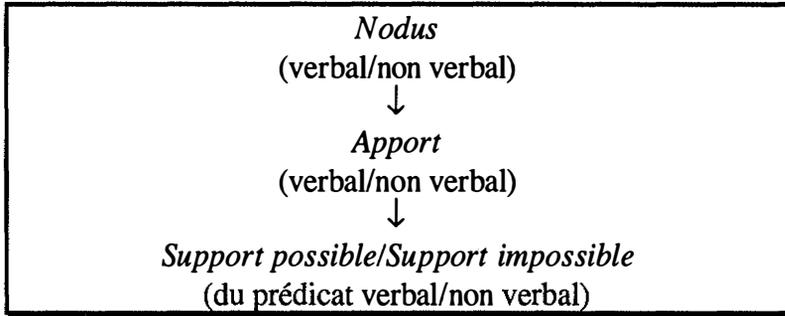
En haut de la pyramide se trouve le symbole NOD, indiquant la présence d'un *nodus* (verbal ou non-verbal). Les *nodus* non-verbaux ne nous intéressent pas ici puisque nous traitons des verbes impersonnels, mais ils peuvent être d'un grand rendement dans certaines langues, notamment l'arabe. Quand le *nodus* est verbal, nous le signalons par un infinitif — à condition naturellement que la langue examinée en possède un — mais ce que nous visons, c'est moins un terme qu'une opération énonciative de *nouage*. Celle-ci aboutit à un *apport* qui, à son tour, admet ou n'admet pas un *support*, que nous représentons en bas du modèle, conformément à la motivation grecque ou latine du concept de «sujet». Qu'on l'appelle *ὑποκείμενον* en grec ou *subjectum* en latin, le «sujet» est, à la lettre, «ce qui est couché» — et souvent caché — sous le prédicat ou les accidents.

Il existe une première version du modèle nodal, moins aboutie que

<sup>1</sup> *Ib.*, p. 158-161., notamment, 1 stemma 157.

celle-ci, dans la thèse de M. Maillard<sup>1</sup>. Ici, ce qui est nouveau, c'est la position réservée au sujet/support, placé délibérément au bas de l'échelle syntaxique, comme l'*ὑποκείμενο* des Grecs d'aujourd'hui est rejeté au plus bas de l'échelle sociale et de l'échelle des valeurs.

### MODELE NODAL MAILLARD-ALMEIDA



Pour illustrer ce point en portugais et en français, comparons

- (12) *É tarde*  
 (13) *Il est tard*

Représentons le *nodus*, ici verbal, par l'infinitif du verbe (français *être*, portugais *ser*). Au niveau de l'apport, le nodus verbal se réalise au délocutif du présent (*é* <-> *est*). Le verbe s'associe avec une unité adverbiale (qui fonctionne aussi comme nom substantif en portugais : *a tarde* → *l'après-midi*). L'apport verbal, constitué de la combinaison *verbe* + *adverbe*, refuse, dans les 2 langues, tout support nominal.

<sup>1</sup> Maillard, 1989, p. 52-53.

<b>Nodus</b> (verbal) <i>ser</i> ↓	<b>Nodus</b> (verbal) <i>être</i> ↓
<b>Apport</b> (verbal) <i>É tarde</i> ↓	<b>Apport</b> (verbal) <i>Il-es-t tard</i> ↓
<b>Support exclu</b> 0	<b>Support exclu</b> 0

Nous ne faisons pas figurer le clitique *il* dans le créneau réservé traditionnellement au sujet. Nous estimons en effet que le pseudo pronom *il*, en vertu d'un phénomène d'enclise, est complètement intégré au prédicat syntaxique - ici rebaptisé *apport* - en tant que flexif d'avant du verbe. En somme, *Il est tard est un apport verbal qui se suffit à lui-même et refuse tout support nominal ou pronominal.*

(14) (i) *le train il-est tard*

(15) (i) *lui il-est tard*

Si l'énoncé (14) se dit, c'est avec un tout autre sens : «arrivée du train est tardive». De la même façon *É tarde* refuse *a priori* tout support nominal ou pronominal :

(16) (i) *o comboio é tarde*

(17) (i) *ele é tarde*

A moins que, dialectalement, *ele* ne se trouve impersonnalisé :

(18) *Ele é tarde* (avec le sens de «Il est tard»)

Ce phénomène s'observe notamment, nous y reviendrons, dans la région de Coimbra.

Le morphème antéposé au verbe français n'est pas à considérer comme un sujet. C'est un simple flexif de personne, qui signifie qu'en français la flexion personnelle s'est déportée de l'arrière vers l'avant du verbe. Il ne faut voir là aucune «servitude subjectale» qui serait propre au français, comme Hagège l'affirmait naguère. Le problème du sujet apparent et du sujet réel de l'impersonnel doit recevoir un traitement radical. Qu'on l'appelle apparent ou autrement, *il pleut* n'a pas plus de sujet que *chove*.

Outre que le clitique français ne vérifie pas les critères distribution-

nels qui permettent d'isoler classiquement un constituant sujet, le *il* impersonnel ne saurait assumer non plus, sur le plan fonctionnel, un rôle de sujet, si l'on définit correctement cette fonction grammaticale. En effet le sujet n'est pas un terme, nous l'avons dit, et encore moins une substance, comme les différents sens du mot grec ὑποκείμενον, du latin *subjectum* et de son héritier roman pourraient le laisser croire. **Le terme de sujet désigne une fonction abstraite, une relation de covariation entre un terme nominal *x* et un terme verbal *y*. Quand *x* varie, *y* varie en fonction de *x*.**

C'est donc une erreur grave d'assigner à la fonction sujet une *place* dans l'énoncé, car cela conduit à une identification abusive entre une relation abstraite et l'un des 2 termes de cette relation. Cet abus de langage, fort ancien, a favorisé la substantialisation du sujet grammatical et l'amalgame de celui-ci avec le sujet humain, qui n'a pourtant aucun rapport avec le précédent sur le plan épistémologique. Le support de la phrase appelé à tort sujet, il vaudrait mieux le rebaptiser *argument 1*, comme le fait Berrendonner — en substituant ce terme à celui de *1er actant*, hérité de Tesnière, et encombré de fâcheuses connotations sémantico-référentielles.

C'est cette covariation entre support *x* et apport *y* qui atteste vraiment la présence d'une relation subjectale, dans les langues indo-européennes en tout cas, et permet de parler de sujet syntaxique, partout où cette covariation existe, fût-ce de manière très lacunaire, comme en anglais.

Le problème avec le verbe impersonnel, c'est qu'il est *bloqué* au délocutif, soit au niveau du lexique soit au niveau du contexte. Comme aucune covariation n'est possible entre le morphème *il* et l'impersonnel *pleuvoir*, il est tout à fait inadéquat de parler ici de sujet et d'accord sujet-verbe. Les verbes *pleuvoir* et *falloir* n'appelant aucun sujet nominal, le *il* qui les précède n'est pas une variable dont la référence nominale pourrait varier; il a perdu toute valeur référentielle. Il conserve néanmoins une double utilité : spécifier le statut verbal du mot qui le suit et marquer le caractère délocutif du prédicat.

C'est encore plus évident avec *il neige*, que rien ne distingue de *la neige*, sinon l'opposition *il/la*. Le clitique spécifie *neige* comme un verbe au délocutif singulier et l'article spécifie l'item correspondant comme un substantif féminin-singulier. Quant à l'apport prédicatif *il neige*, il parle bien de quelque chose, comme tout prédicat, mais ce dont il parle ne saurait être assimilé à un sujet. Il nous parle d'une situation qu'on peut éventuellement préciser sous une forme adverbiale ou sous la forme d'un complément de temps ou de lieu.

Passons maintenant au cas des verbes *faire/fazer*. Ils appellent les complémentations les plus variées. Ainsi, en français, la combinaison de

*faire* et d'un complément tel que *du vent* exclut, au niveau même du lexique, l'éventualité que le syntagme verbal accepte un support nominal. En revanche, un complément tel que *du bruit* constitue avec le verbe *faire* un syntagme verbal qui présuppose un sujet, que celui-ci soit réalisé dans la phrase même comme support, ou simplement présent quelque part dans le contexte. C'est toute la différence entre les 2 énoncés

(19) *Il fait du bruit*

(20) *Il fait du vent*

Malgré la similitude apparente des constructions, le 1er apport implique et le 2nd exclut une variable nominale entretenant avec lui une relation sujet. La présence du clitique *il* ne fait rien à l'affaire. Simplement, dans le 1er cas, *il* est référentiel puisqu'il anaphorise ou cataphorise un GN. Dans le 2nd cas, *il* est vide de référence et ne supplée pas un item nominal, vu que le verbe n'en tolère aucun.

<b>Nod</b> (verbal) <i>faire</i> ↓		<b>Nod</b> (verbal) <i>faire</i> ↓	
<b>Apport</b> n1-V-n'1 + N3 <i>Il-fai-t</i> + <i>du vent</i> ↓		<b>Apport</b> n1-V-n'1 + N3 <i>Il-fai-t</i> + <i>du bruit</i> ↓	
<b>Support exclu</b> 0		<b>Support possible</b> N1 <i>L'enfant des voisins</i>	

Dans ce schéma, N1 se réalise sous la forme du GN *L'enfant des voisins*, tandis que n1 désigne le flexif *il* antéposé au verbe et n'1, son flexif scriptural postposé (le *-t* de *fait*). Dans ce cas, n1 et n'1 sont tous 2 coréférentiels de N1. Le GP *du bruit/du vent* est représenté de façon conventionnelle par N3. A ce N3 pourrait correspondre un n3 : *Il en fait du bruit / du vent*. Dans les 2 cas, on aurait la même formule n1-n3-V-n'1+N3, avec cette différence que, dans le 2e ex., n1 et n'1 sont vides de référence, ce qui exclut tout support nominal entretenant avec l'apport une relation de type «sujet».

*Il fait du bruit* peut constituer, à lui tout seul, un énoncé bien formé, sans mention d'un référent nominal dans la phrase même. Il convient donc de remplacer la notion de *sujet obligatoire* par celle de *sujet possible*. Nous voulons dire que la mention du support dans la phrase n'est qu'une simple possibilité. La variable présupposée par la locution verbale

*faire du bruit* (ici, *l'enfant des voisins*) peut très bien figurer dans le contexte et ce, à une autre place que celle qu'on réserve d'ordinaire à la position sujet. Par exemple,

(21) *J'entends l'enfant des voisins. Il fait du bruit.*

Le fait que *l'enfant* soit en position d'objet dans la phrase précédente ne l'empêche nullement de constituer le contenu référentiel du flexif de sujet discontinu *il...t* dans la phrase suivante. Proposons un équivalent approximatif en portugais :

(22) *Ouço o filho dos vizinhos. É muito barulhento [J'entends l'enfant des voisins. Il est très bruyant]*

*É muito barulhento* comporte un flexif délocutif zéro dans la forme *é*. Cet indice de sujet reçoit un contenu référentiel grâce à l'objet de la phrase précédente : *o filho dos vizinhos*.

La présentation verticale du modèle fait qu'il ne prétend pas à la linéarité, nous l'avons dit. Il est donc compatible avec plusieurs combinaisons linéaires possibles :

(23) *Il fait du bruit, l'enfant des voisins / L'enfant des voisins, il fait du bruit / L'enfant des voisins fait du bruit.*

On constate que le clitique *il* est omis dans ce dernier cas. Cela ne veut pas dire qu'il y a commutation entre *il* et le groupe nominal; cela signifie que la position du clitique peut rester vide à la 3e pers. Gardons-nous de dire que *il* et *l'enfant des voisins* sont commutables, ils occupent une position syntaxique différente. Ceci apparaît bien, d'ailleurs, dans l'interrogation complexe

(24) *L'enfant des voisins fait-il du bruit?*

où il est manifeste que le clitique français n'occupe pas et ne peut pas occuper une position de constituant nominal.

Le portugais, comme le français, peut varier l'ordre linéaire :

(25) *Ele faz barulho, o filho dos vizinhos / Faz barulho, o filho dos vizinhos / O filho dos vizinhos faz barulho.*

Mais, à la différence du français, le portugais ne peut pas construire

(26) \**O filho dos vizinhos faz ele barulho?*

Il ne peut pas davantage avoir :

(27) \*Faz o filho dos vizinhos barulho?

Si, en français, il peut être effacé dans la phrase personnelle, sous certaines conditions, il ne peut l'être, en principe, dans une phrase impersonnelle comme

(28) *Il fait du vent*

où aucun item nominal ne peut autoriser son ellipse. Certes on peut entendre

(29) *Fait du vent*

(30) *Fait froid*

Mais il s'agit là d'une prononciation relâchée, alors que l'ellipse de *il* après une unité nominale relève du registre de la langue surveillée. Nous avons donc affaire à deux effacements de nature très différente.

En portugais,

(31) *Faz vento*

est moins idiomatique que

(32) *Está vento*

En revanche, avec le verbe *fazer* on trouve un impersonnel très usuel

(33) Faz tempo que não te vejo [litt.: \*Fait temps que ne te vois]. [Ça fait longtemps que je ne t'ai pas vu. ]

Il est hors de question de considérer *tempo* comme le sujet de *faz*, qui est d'ailleurs ici commutable avec le verbe *haver*, depuis longtemps bloqué à l'impersonnel quand il n'est pas auxiliaire :

(34) Há muito tempo que não te vejo. [Il y a longtemps que je ne t'ai pas vu.]

Pour en revenir à *faire*, il accepte d'être suivi d'un adjectif tel que *beau*, placé en position adverbiale. C'est l'apport *faire beau* qui refuse tout support nominal et non *faire le beau*, qui appelle, lui, un argument n° 1, marqué du trait animé, voire animé humain :

(35) *Il fait beau* [*\*Paul fait beau*]

(36) *Il fait le beau* [*Paul / Médor fait le beau*]

Ce n'est pas le noyau verbal *faire* qui accepte ou refuse un substantif préverbal, c'est le syntagme verbal. Cela revient à dire que **le problème des cas obliques doit être réglé avant que ne soit abordé le problème du cas droit**, pour parler comme Apollonius et les Stoïciens. En d'autres termes, la question des compléments du verbe doit être réglée préalablement à la question du sujet.

Comparons maintenant

(37) *Está bom tempo*

(38) *O tempo está bom*

On a ici l'une des deux formes lusophones du verbe «être» — la forme *estar* — qui est censée marquer un état provisoire ou encore une qualité non-inhérente. L'énoncé (37) est impersonnel et exclut tout sujet nominal mais l'énoncé (38) est construit selon le schéma aristotélicien le plus classique.

Comparons, dans un même tableau, l'application du modèle nodal à ces deux types d'énoncés :

<b>Nod</b> (verbal) <i>estar</i> ↓		<b>Nod</b> (verbal) <i>estar</i> ↓	
<b>Apport</b> V —n'1 + N2 <i>Está-Ø</i> + <i>bom tempo</i> ↓		<b>Apport</b> V —n'1 + N2 <i>Está-Ø</i> + <i>bom</i> ↓	
<b>Support impossible</b> 0		<b>Support possible</b> N1 <i>O tempo</i>	

Dans le second cas, la validation de l'apport prédicatif *está bom* va pouvoir se faire sur le sujet *o tempo* ou sur un certain nombre d'autres supports nominaux, qui peuvent rester elliptiques. Ainsi, *Está bom* peut se dire à propos d'un plat comme à propos du temps, en situation, avec un gestuel approprié, et tout cela sans que le support nominal ou pronominal soit obligatoire dans l'énoncé.

Quant au prédicat *Está bom tempo*, il est parfaitement validable,

bien qu'il ne s'applique à aucun sujet qu'on puisse dénommer. On le valide en situation, avec deux arguments obliques implicites  *neste momento + neste lugar* →  *en ce moment + en ce lieu*. De tels compléments, redondants avec la situation, ne sont pas souvent exprimés, ce qui n'empêche pas la validation du prédicat impersonnel, qui constitue à lui seul un énoncé, et un énoncé syntaxiquement bien formé.

Que le GN *bom tempo* soit, pour parler classiquement, en position de sujet ou en position de prédicat, cela ne change pas grand-chose du point de vue logique de la validation. En effet le sujet nominal présente une telle variabilité référentielle que la vérité ou la fausseté de la proposition dépend étroitement du lieu et du moment de l'énonciation. Ce type d'énoncé contredit fortement le dogme aristotélien selon lequel le nom — contrairement au verbe — échapperait au temps. C'est peut-être vrai des noms que le philosophe propose en exemple — notamment le nom propre — mais ça n'est pas vrai, évidemment, d'un mot comme *tempo*.

On comprend que les philosophes et les logiciens grecs aient accordé peu d'attention à des énoncés de ce genre, validables seulement en situation. En effet la logique est une tentative pour fonder un langage scientifique rigoureux, si possible universel, capable de formuler des règles d'application large. Comme chacun sait, il n'y a de science que du général. Il n'existait rien chez les Grecs qui ressemblât à cette science de l'événement que les Modernes tentent, non sans mal, de constituer. Dans l'Antiquité, les événements historiques, et à plus forte raison les phénomènes météorologiques, restaient en dehors des prises de la science, sans parler des menus faits de la vie quotidienne, qui, aujourd'hui comme hier, n'intéressent pas les logiciens mais devraient retenir l'attention des linguistes.

Dans toutes les langues, abondent en effet des apports prédicatifs réduits au seul noyau verbal et validables uniquement sur le terrain. C'est particulièrement le cas en lusophonie avec *estar*. Ainsi *está*, réduit à *tá*, peut marquer simplement l'accomplissement du procès, avec le sens de *ça y est*, sans que le locuteur se préoccupe le moins du monde de l'agent exécutant.

(39) *Tá?* → *Tá*.

Dans ce dernier cas, *está* n'admet aucun support nominal.

Si *está*, employé seul, peut recevoir une interprétation impersonnelle *en situation*, il existe en portugais des verbes qui, *dès le lexique*, sont bloqués à la 3e pers. et définis à ce niveau comme impersonnels. C'est le cas de

(40) *Amanhece*

Formé sur *manhã* [matin], cet impersonnel n'a pas d'équivalent en français. On le traduit par *le jour se lève*, énoncé de type aristotélien sujet-prédicat.

(41) *Anoitece*

fait sur le substantif *noite* [nuit], se traduira en français par *la nuit tombe*.

L'espagnol connaît 2 impersonnels équivalents : *amanecer* et *anochecer*. En français médiéval, également, on trouve, dans les plus anciens textes, des impersonnels tels que *Il ajourne* et *Il anuite*<sup>1</sup>.

Du point de vue de la genèse des impersonnels, il est intéressant de souligner que ces structures asubjectales paraissent issues de structures subjectales antérieures. Ainsi *amanhece* [le jour se lève] était primitivement construit avec le sujet nominal *o dia* [le jour] et ceci jusqu'au XVe siècle :

(42) *Des que o dia (...) começou de amanhecer, rogou-os todos Sam Paulo, que comessem (...). [Dès que le jour (...) commença à se lever, Saint Paul les pria de manger (...)]*<sup>2</sup>.

Parallèlement, en ancien français, le verbe *ajourner* se rencontre souvent en structure subjectale avec *jour* comme sujet, et ceci des les plus anciens textes. Il en va ainsi dans *La Chanson de Roland* :

(43) *Cum pesmes jurz nus est hoi ajurnez!* [Quel abominable jour s'est levé pour nous, aujourd'hui]<sup>3</sup>.

Encore au XIIIe siècle, dans *La Mort Artu*, on peut lire :

(44) *Quant li jorz fu ajornez* [Quand le jour se fut levé]<sup>4</sup>

qui fonctionne en parallèle avec l'impersonnel

(45) *Quant il fu ajorné*<sup>5</sup>

Le verbe *ajorner* concerne si clairement *li jorz* que l'usager se

<sup>1</sup> *La Vie de Saint Alexis*, v. 51.

<sup>2</sup> José Pedro Machado, 1952, 1989.

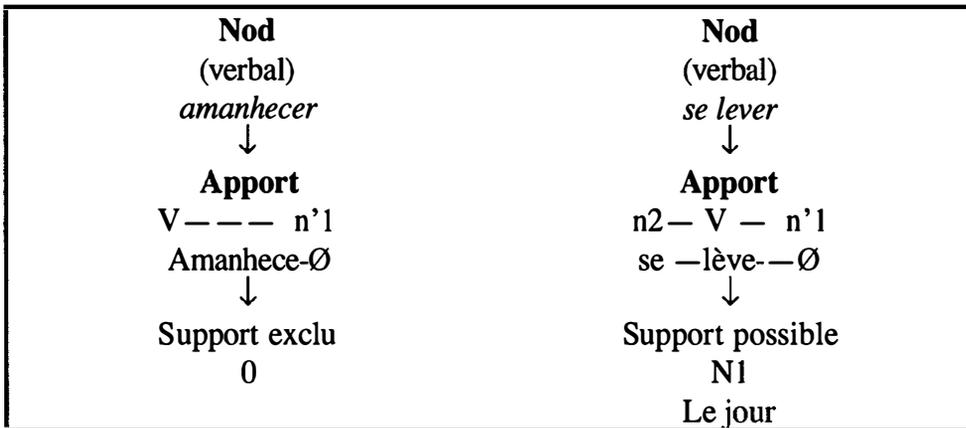
<sup>3</sup> *La Chanson de Roland*, v. 2147.

<sup>4</sup> *La Mort le Roi Artu*, op.cit., p. 157.

<sup>5</sup> *Ib.*, p. 205.

contente — sauf dans de rares contextes emphatiques — d’y référer par un *il* allusif, jusqu’au moment où **le fil anaphorique se casse entre nom et pronom**. L’enclise du *il*, qui l’ôte de sa position subjectale d’argument 1 pour en faire un flexif intégré au prédicat verbal, aide ce dernier à conquérir son autonomie. Le *il* météorologique de l’ancien français, rarissime, ne se trouve, au début, que devant les impersonnels de formation romane, comme *ajourner*, *avesprer*, *anuiter*. Puisque c’est le *jour* qui *ajorne*, *avespre* ou *anuite*, on est fondé à penser que **les premiers *il* impersonnels du français sont d’anciens *il* anaphoriques qui ont coupé leur cordon ombilical avec le contexte**. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, c’est par *analogie* que ce *il* enclitique intègre un impersonnel ancien comme *pluet*, issu directement du latin *pluit* et utilisé sans support pendant des siècles. Ce *il* ne lui apporte pas grand-chose puisque l’impersonnalité du verbe est bien établie. En fait, **ce n’est pas *il* qui impersonnalise les atmosphériques, c’est lui qui est impersonnalisé par eux**.

Faisons maintenant un tableau comparatif des structures verbales qui, en portugais et en français, expriment *le lever du jour* (*o nascer do dia*).



Quand on compare le verbe portugais *amanhecer* et le verbe français *se lever*, on remarque d’abord une grande différence sémantique entre les deux. Le vocable portugais est en effet un verbe *spécifique*, applicable à un seul type de procès, alors que le verbe français, très indifférencié, peut désigner des procès de nature diverse, concernant aussi bien les animés humains (*se lever de sa chaise, de son lit*) que les non-animés (*la lune se lève, le vent se lève*). Ces procès n’ont pas grand-chose à voir les uns avec les autres. A cause de son caractère spécifique et de sa stricte adéquation au phénomène évoqué, le verbe *amanhecer* peut constituer, à lui tout seul, un énoncé, sans avoir besoin de détermination nominale aditionnelle, soit par un sujet soit par un complément. Il se suffit à lui-même et il est immédiatement validable en situation. **La fonction nodale d’un tel verbe est**

**donc réduite à sa plus simple expression : il n'a pas à se nouer avec des noms pour que s'opère le noeud référentiel avec le procès, l'opération se fait immédiatement.**

Par contre, un verbe comme *se lever*, vu son indétermination inhérente, appelle inévitablement des compléments d'information, notamment sous la forme d'un sujet/support nominal, sans le secours duquel le noeud référentiel aurait du mal à se nouer.

On pourrait soutenir cette idée paradoxale qu'**un impersonnel météorologique très spécialisé** — comme le français *pleuvoir* ou le portugais *amanhecer* — **réalise une espèce de perfection verbale en raison de sa stricte adéquation référentielle et de sa totale autonomie syntaxique.** En comparaison, les verbes ordinaires, du genre de *faire/fazer* ou *mettre/pôr*, qui ont besoin de béquilles nominales pour se soutenir dans l'énoncé, peuvent apparaître comme des verbes faibles, pour ne pas dire «infirmes».

Il faut convenir que notre vision des choses n'est pas commune et renverse complètement l'idée bien établie selon laquelle les impersonnels, à cause de leur caractère morphologiquement défectif et des bizarreries de leur construction syntaxique, seraient des verbes de moindre dignité, des sortes de mutilés de la morphosyntaxe. Mais un verbe comme *amanhece*, dont on peut dire qu'il a coupé le cordon ombilical avec son origine, peut être présenté comme un verbe adulte, si l'on estime que l'âge adulte est, avant tout, celui de l'autonomie.

Cela dit, une langue a besoin aussi de verbes polysémiques, indifférenciés, capables de promouvoir de nombreuses combinaisons verbo-nominales. Si elle ne comportait que des verbes spécifiques, cela entraînerait un alourdissement colossal du vocabulaire.

**En fait, l'ensemble des verbes apparaît comme un vaste *continuum*, un immense éventail. A l'une des extrémités, se trouvent les verbes passe-partout, comme *faire* ou *mettre*, *avoir* ou *être*, qui ont absolument besoin d'appuis nominaux pour s'articuler sur un procès, et à l'autre bout, les impersonnels spécialisés, qui peuvent se passer de tout environnement nominal pour actualiser le procès auquel ils sont étroitement associés et constituer, sans aucun adjuvant substantival, un énoncé complet.**

Pour décrire les phénomènes météorologiques, les langues ont donc le choix entre l'utilisation de verbes spécifiques sans support nominal — du type de *pleuvoir* [*chover*], *neiger* [*nevar*], *tonner* [*trovejjar*].

(46) *Il pleut* → *chove*. *Il neige* → *Neva*. *Il tonne* → *Troveja*  
ou bien le recours à des verbes intransitifs passe-partout, comme *tomber*,

*descendre, venir*, avec obligation de cerner la spécificité du phénomène atmosphérique au niveau d'un sujet nominal, selon le schéma classique sujet-prédicat :

(47) *La pluie / La neige tombe / descend / arrive.*

Disons en passant que c'est la solution adoptée par l'arabe, le coréen ou le japonais, qui n'ont pas d'impersonnels pour décrire ce type de phénomènes. C'est vrai aussi du russe. Tout se passe comme si l'atmosphérique français ou portugais condensait sur le seul verbe des informations qui sont données séparément, dans un certain nombre de langues, par la combinaison d'un support nominal et d'un apport verbal. Cette confrontation a le mérite de montrer qu' **il n'y a aucune nécessité ontologique à ce qu'un énoncé s'articule en sujet-prédicat**. Un apport prédicatif très spécifique est tout aussi légitime qu'un apport mal différencié, qui a besoin d'un support pour se soutenir dans l'existence.

### 3. L'EXTENSION DES IMPERSONNELS À DES PROCÈS DOTÉS D'UN AGENT DÉTERMINÉ QUE LE LOCUTEUR NE PEUT OU NE VEUT PAS PRÉCISER

Et maintenant, nous allons voir comment, sur le modèle des verbes que le lexique définit comme impersonnels, il est possible d'imaginer un certain nombre de constructions de même type avec des verbes qui admettent la flexion personnelle.

Il en va ainsi des verbes connus traditionnellement sous la dénomination de «passifs impersonnels». Nous avons choisi de centrer notre attention sur le verbe *proceder* → *proceder*, qu'on peut considérer comme emblématique du verbe en général, puisqu'il exprime, par excellence, la notion de procès. En portugais comme en français, le verbe est transitif indirect : *proceder à quelque chose* → *proceder a qualquer coisa*. Il en résulte que le complément du verbe, étant prépositionnel, ne peut devenir le sujet du passif (*est procédé* → *é procedido*) ou, si l'on préfère, que ce type de verbe est incompatible avec la *diathèse passive*, qui a lieu seulement, dans nos 2 langues, s'il est possible d'invertir les positions respectives des termes associés aux fonctions sujet et objet.

Si le verbe *proceder à* ne se prête pas à la *diathèse passive*, en revanche ce prédicat verbal accepte la *forme passive*, à condition que son complément reste en place, comme la traduction française d'un énoncé, gravé sur la façade d'une église de Funchal :

(48) *Procedeu-se à coroação da Nossa Senhora do Monte, no dia 13 de*

*Outubro de 1957. → Il a été procédé au couronnement de Notre Dame de Monte, le 13 octobre 1957.*

On ne peut pas rêver plus pur modèle de construction verbale avec des arguments obliques dans les 2 langues. En portugais, il est impossible de faire passer le groupe prépositionnel à *coroação* [au couronnement], pour le «sujet réel» du verbe *proceder-se*. Le complément de temps qui suit, prépositionnel lui aussi, ne se prête pas mieux à ce genre de manipulation. Là où l'impersonnalisation du procès est réalisée, en français, par une transformation passive qui, s'appliquant à un verbe intransitif, est *ipso facto* impersonnalisante, le portugais, lui, réalise la même opération en autonomisant le prédicat à l'aide du réflexif *se*, qui ne réfléchit plus, ici, aucun sujet, mais coupe le verbe de tout sujet possible. Grâce à *se*, le prédicat se suffit à lui-même, grammaticalement au moins, car sémantiquement il est bien clair que le procès implique un agent — la Vierge ayant été couronnée par des mains humaines. Mais dans ce type de structures grammaticales, l'agent référentiel est systématiquement occulté, puisqu'il ne peut apparaître ni sous la forme d'un sujet, cela va de soi, ni sous la forme d'un complément d'agent.

Il peut arriver que l'impersonnel portugais de type réflexif soit précédé d'un *ele*, vidé de toute référence, à l'instar du «il» impersonnel du français. Nous avons entendu l'énoncé suivant dans la bouche d'un animateur sportif parlant du football dans l'émission télévisée *Fora de Jogo* (*Hors jeu*) :

(49) *Ele treina-se muito mais no estrangeiro do que no nosso país. → On s'entraîne beaucoup plus à l'étranger que dans notre pays.*

Il s'agit là d'un énoncé générique dans lequel *ele* ne peut, en aucune façon, représenter un individu particulier. En revanche, dans un énoncé de type spécifique, la suite *ele treina-se* pourrait très bien signifier *il s'entraîne* et renvoyer à un joueur singulier. Dans ce cas, le *se* fonctionnerait comme un réfléchi ordinaire, coréférentiel de *ele*. Mais ici, malgré la présence de *ele*, le morphème *se* ne renvoie plus à aucun sujet et la forme sujet *ele*, tout comme la forme objet *se*, sont l'une et l'autre vides de référence.

Nous ne pouvons pas utiliser l'impersonnel réflexif du français pour traduire l'énoncé précédent :

(50) *Il s'entraîne beaucoup plus à l'étranger que dans notre pays.*

En effet cet énoncé serait invariablement interprété comme se rapportant à un individu particulier. Cela vient de ce que *il* étant en opposition

virtuelle avec *on*, un partage des rôles s'opère ici en vertu duquel le générique revient à *on* et le spécifique à *il*. Comme le portugais ne dispose pas d'un tel couple paradigmatique, *ele* peut très bien dans un tel contexte — où il n'est pas opposable à *ela* — introduire un énoncé de portée générale.

Cet usage de *ele* est pratiquement inexistant à Madère et au Brésil, mais dans le Portugal continental, notamment à Coimbra, son emploi n'est pas nouveau<sup>1</sup>. Il semble même qu'il soit en extension : on peut l'entendre à la télévision du continent dans la bouche de gens dont le parler n'est pas très académique. Ceci n'est pas propre à l'oral : *ele* apparaît dans des romans comme ceux de Fernando Namora, un romancier de Coimbra :

(51) *Ele há tanta mulher por aí*<sup>2</sup> [*Il y a tant de femmes par là*]

On peut s'interroger sur l'utilité de ce *ele*, qui n'apporte rien, apparemment, à l'impersonnalité bien établie de formes comme *há* [*il y a*] ou *havia* [*il y avait*]. En fait, *ele* est peut-être plus utile qu'on ne l'imaginerait car il bloque au singulier des formes que certains locuteurs seraient tentés d'accorder au pluriel quand le syntagme nominal postverbal est lui-même au pluriel. Soit ce nouvel ex., extrait d'un autre roman de F. Namora :

(52) (...) *havia aqueles tiros lá para as bandas do Pomar* (...) [*il y avait ces coups de feu là-bas du côté du Pomar* (...)]<sup>3</sup>

Certains lusophones croient bien faire en accordant au pluriel le verbe *haver*, sous prétexte qu'il est suivi d'un SN plur., qu'ils prennent pour un sujet : *\*havam aqueles tiros* [*\*y avaient ces coups de feu*]. Il s'agit là d'un phénomène d'hypercorrection, sans doute lié à une insuffisante analyse du fonctionnement des impersonnels dans les grammaires ordinaires. Ces locuteurs traitent le verbe *haver* impersonnel, comme si c'était l'auxiliaire des temps composés qui, lui, a gardé entièrement sa flexion. **L'avantage de la présence de *ele*, c'est qu'il empêche toute tentative d'accord entre le verbe et le syntagme nominal qui le suit.**

C'est exactement ce qui se passe en français avec la phrase

(53) *Il restait deux maisons*

Si l'on supprime le *il*, le locuteur ne sait plus très bien s'il doit traiter le verbe au singulier ou au pluriel :

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir M.-E. Almeida, 1988, à paraître chez Peeters.

<sup>2</sup> Namora, 1974, p. 258.

<sup>3</sup> Namora, 1978, p. 202.

(54) *Restait / Restaient deux maisons*

S'il a reçu une bonne formation scolaire, il sera tenté de faire l'accord au pluriel, même si le sens impose une lecture impersonnelle du verbe *rester*, pris ici dans un sens existentiel. Apparemment, ***ele tend à s'implanter aujourd'hui devant l'impersonnel portugais, un peu comme il s'est établi devant l'impersonnel français, il y a déjà quelques siècles.*** La raison de leur présence pourrait être assez comparable : opérer un blocage de la flexion personnelle du verbe.

Selon Cunha & Cintra<sup>1</sup>, dans des phrases telles que

(55) *Vendem-se casas*

(56) *Compram-se móveis*

«consideram-se *casas* e *móveis* os sujeitos das formas verbais *vendem* e *compram*, razão por que na linguagem cuidada se evita deixar o verbo no singular» [*casas* et *móveis* sont considérés comme les sujets des formes verbales *vendem* et *compram*, raison pour laquelle, dans la langue soignée, on évite de laisser le verbe au singulier].

Il en va de même avec ces nombreuses pancartes qui sont en infraction manifeste avec la règle de l'Académie :

(57) *Aluga-se apartamentos* [litt. : \**Se loue appartements*]

Comme il n'y a pas ici le bouclier formel du *ele* vide, bloquant le verbe au singulier, le rédacteur de la pancarte tombe sous le coup des accusations académiques. Il en va de même en Espagne avec

(58) *Se alquila pisos*

Cette tournure est considérée comme une faute par tous les Espagnols âgés, qui ont appris à l'école la règle officielle de l'accord. Au Portugal comme en Espagne, d'année en année, la règle est de moins en moins respectée. **Un tel abandon progressif de la norme nous permet de comprendre, sur le terrain, comment peut naître un nouvel impersonnel.**

De même à Funchal, un «plastificateur» ambulancier affiche, sans complexes, la pancarte suivante :

<sup>1</sup> Cunha & Cintra, op. cit., p. 309.

(59) *Plastifica-se documentos* (litt. : \**Se plastifie documents*)

Il est clair que, dans l'esprit de l'artisan, *documentos* est un objet grammatical car, pour lui, *plastifica-se* n'est rien d'autre qu'un équivalent poli de *eu plastifico* (*je plastifie*). De ce fait, le substantif est senti, dans les deux cas, davantage comme l'objet d'une pratique de transformation que comme un sujet sur lequel on tiendrait un discours.

Nous croyons avoir démontré, à l'aide d'exemples éclairants, qu'un *modèle nodal*, qui s'inspire des modèles de dépendance, mais reconnaît la légitimité de la notion syntaxique de prédicat, rebaptisée ici *apport*, peut rendre compte, d'une façon simple et économique, du fonctionnement des structures personnelles et impersonnelles, en mettant le «sujet» traditionnel à la place qui est la sienne : la plus humble. Nous avons pu montrer aussi que le portugais et le français, malgré des différences superficielles de fonctionnement, en particulier au niveau des clitiques<sup>1</sup>, poursuivent les mêmes finalités épistémiques et pragmatiques dans leur usage des impersonnels.

On avancera ici une dernière idée, qui se dégage d'elle-même de l'observation de la diachronie des deux langues : **la relation évolutive entre les structures personnelles et les impersonnelles est de nature cyclique**. Certains linguistes l'ont bien vu, tels C. Hagège ou P. Koch<sup>2</sup>. Tantôt des personnels s'impersonnalisent, tantôt des impersonnels se repersonnalisent. Le premier cas est sans doute plus fréquent et plus spontané dans l'histoire des constructions verbales. Le second est plus rare et manifeste une volonté d'expressivité, qui caractérise, en particulier, le traitement poétique de la langue, comme chez Homère, par exemple.

Apollonius cite un peu trop le poète grec et n'accorde pas une attention suffisante à l'usage ordinaire de la langue. C'est là le *péché originel* de la grammaire issue de la philologie. Il y a là, entre autres risques, celui de prendre un schéma phrastique élaboré et rhétorique pour une structure de base fondatrice, à partir de laquelle se seraient produites des évolutions ultérieures, plus ou moins appauvrissantes. Cela devait conduire les premiers grammairiens-philologues à renverser, dans leur analyse des impersonnels, le cours naturel des choses et l'évolution spontanée des langues.

Il convient de considérer les constructions impersonnelles, non pas comme des structures déficitaires ou dégradées, issues d'un schéma personnel de base seul légitime, mais comme des structures *sui generis* se suffisant à elles-mêmes et ne souffrant d'aucun manque ontologique. Le latin *ninguit*, le portugais *neva*, le français *il-neige* nous mettent en relation réf-

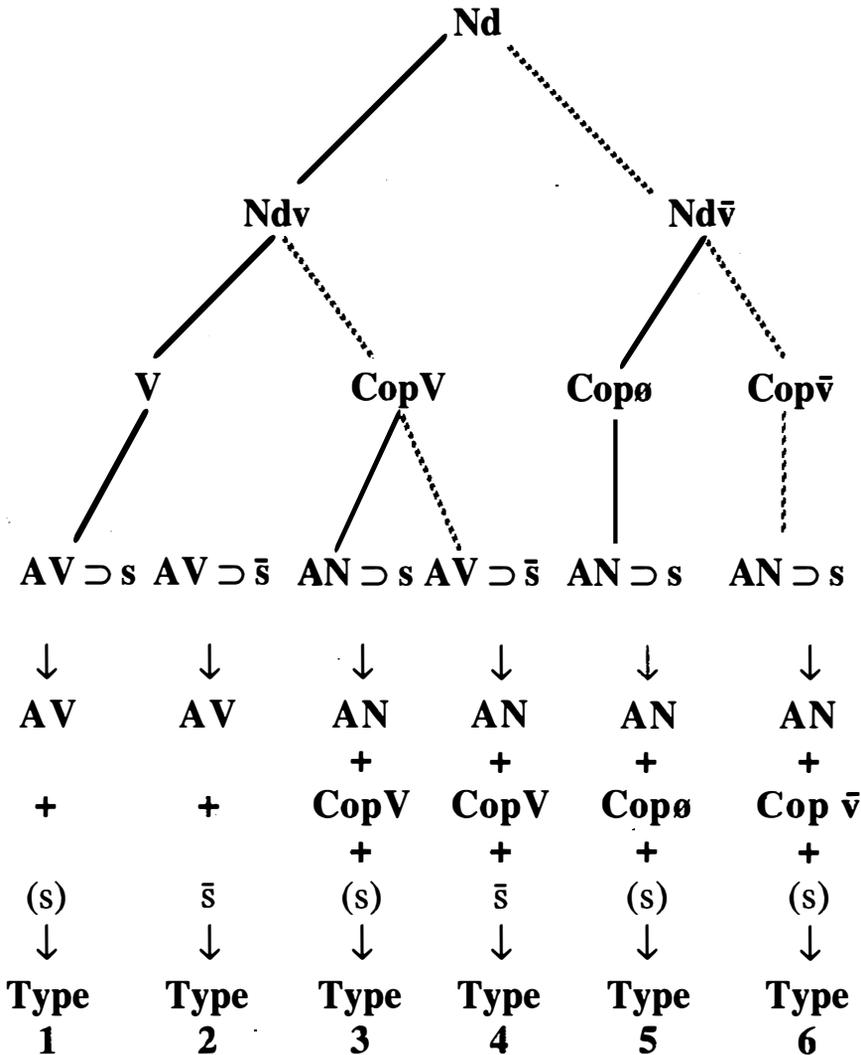
<sup>1</sup> Almeida, 1993, p. 151-167.

<sup>2</sup> Koch, 1994, p. 9-11.

rentielle immédiate avec un phénomène du monde, sans avoir besoin de nouer une relation syntaxique avec des items nominaux d'appui. En situation, l'impersonnel réfère à son procès avec la même simplicité et la même efficacité que le nom propre réfère à son porteur — en se passant de tout soutien nominal additionnel.

© Michel MAILLARD & Elisete ALMEIDA

*ANNEXE : MICHEL MAILLARD : LE MODÈLE NODAL ALTERNATIF*  
(version du 06/05/99)



**Phrase de type 1 :** O sonho *surge*. O conferencista universitário medio *ignora* os modos de exprimir-se com claridade. *Usa* uma linguagem elaborada.

**Phrase de type 2 :** *Amanhece*. *Havia* ainda muita coisa a dizer.

**Phrase de type 3 :** A literatura *era* uma estopada. *É* a literatura dos conferencistas.

**Phrase de type 4 :** *É* tarde. *Está* bom tempo.

**Phrase de type 5 :** Estranho, aquele casal! Estranho! Sanctus Dominus.

**Phrase de type 6 :** Praca *to* nie wszytsko! Literatura *to* moja pasja! (polonais); ha:ða : huwa l-mari:ðu (arabe) [litt. Celui-ci, lui, le malade]; *Eis-nos* a salvo [Nous voici en sécurité]; Sa *sa* mon lakaze [ça c'est ma

maison] (créole sécheyllois).

#### EXPLICATION DES SYMBOLES

- **ND** : Nodus (Nœud)
- **Ndv** : Nodus verbal; **Nd $\bar{v}$**  : Nodus Non-Verbal
- **CopV** : Copule Verbale (*être* et verbes du même genre introduisant un attribut)
- **Cop  $\emptyset$**  : cas où la Copule a une réalisation zéro
- **Cop  $\bar{v}$**  : cas où la copule a une réalisation autre que verbale
- **AV** : **Apport verbal** (remplace la notion ambiguë de Prédicat verbal)
- **S** : **Support** (remplace la notion ambiguë de Sujet)
- **AV  $\supset$  s** : cas où l'Apport verbal implique un Support nominal
- **AV  $\supset$   $\bar{s}$**  : cas où l'Apport Verbal implique l'absence de tout Support nominal
- **AN** : **Apport Nominal** (remplace la notion ambiguë de Prédicat nominal)
- **AN  $\supset$  s** : cas où l'Apport Nominal implique un Support nominal
- **AN  $\supset$   $\bar{s}$**  : cas où l'Apport Nominal implique l'absence de tout Support nominal
- **(S)** : caractère facultatif du Support nominal dans le schéma de phrase
- **$\bar{s}$**  : impossibilité d'un support nominal

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALMEIDA, M.-E. (1993a) : «Pronoms, indices et clitiques en portugais et en français» in *Lidil* 8, Grenoble : PUG, p. 151-167.
- (1993b) : *Approche contrastive de la deixis en portugais et en français à travers la traduction de trois œuvres d'Albert Camus, suivie d'un essai de validation des conclusions sur le terrain de l'oral à partir d'un corpus enregistré à Madère*. Thèse de Doctorat, Université Stendhal - Grenoble III.
- (1994) : «L'Impersonnel en portugais et en français; Approche contrastive» in Maillard, M. ed. (1994), p. 12-15.
- (1998) *La Deixis en portugais et en français*, Peeters (à paraître).
- APOLLONIUS DYSCOLE, [Lallot, J. ed. (1997)] : *De la construction* (Περὶ συντάξεως). Paris : Vrin, vol. I & II.
- ARISTOTE, [Hardy, J. ed. (1961)] : *La Poétique*, Paris : Les Belles Lettres.
- ARISTOTLE, [Harold P. Cooke, M. A. ed. (1983)] : *The Categories, On Interpretation*, Cambridge-Massachusetts : Harvard University Press/London William Heinemann Ltd.
- Artu (La mort le roi)* ed. Frappier. Genève : Droz, 1956.

- BARATIN, M. (1989) : *La Naissance de la grammaire à Rome*, Paris : Minuit.
- BERRENDONNER, A. (1991) : «Variations sur l'impersonnel» in Maillard, M. ed. (1991), p. 125-131.
- BRIOT, M. (1993) : «Esquisse de problématique dans l'élaboration d'une terminologie grammaticale» in *Lidil 8*, Grenoble : PUG, p. 17-33.
- CUNHA, C. & CINTRA, L. (1984) (1991) : *Nova Gramática do Português Contemporâneo*, Lisboa : Ed. Sá da Costa.
- DESBORDES, F. (1991) : «L'Impersonnel d'après les textes théoriques de l'Antiquité» in Maillard, M. ed. (1991), p. 11-18.
- GAATONE, D. (1991) : «Il y a impersonnel et impersonnel» in Maillard, M. ed. (1991), p. 133-138.
- — (1994) : «Passif, impersonnel et passif impersonnel en français : quelques réflexions» in Maillard, M. ed. (1994), p. 42-44.
- GAK V. G. (1993) : «Les relations prédicatives à la lumière de l'asymétrie linguistique» in Sériot, P. éd. (1993), p. 91 à 106.
- GUIRAUD-WEBER, M. (1993) : «Un type de relation intra-prédicative en russe : la relation copule-attribut» in Seriot, P. éd. (1993), p. 145-165.
- ILDEFONSE, F. (1997) : *La naissance de la grammaire dans l'antiquité grecque*, Paris : Vrin, vol. I & II.
- KOCH, P. (1994) : «Dépersonnalisation (et repersonnalisation) à propos de la diachronie des verbes impersonnels» in Maillard, M. ed. (1994), p. 9-11.
- MACHADO, J.-P. (1952) : *Dicionário Etimológico da Língua Portuguesa*, Lisboa : Livros Horizonte, (1989).
- MAILLARD, M. (1985) «L'Impersonnel français de il à ça» in Chocheyras, J. ed. *Autour de l'impersonnel*, Grenoble : ELLUG, p. 63-118.
- — (1989) : *Comment ÇA fonctionne*, Thèse d'Etat. Paris X.
- — ed. (1991) : *L'Impersonnel : Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Grenoble : CEDITEL.
- — (1991) «Vers une théorie unitaire de l'impersonnel?» in Maillard, M. ed. (1991), p. 227-256.
- — ed. (1993) *Vers une rénovation de la grammaire et de sa terminologie*, *Lidil 8*, Grenoble : PUG.
- — ed. (1994) : *L'Impersonnel : L'Information Grammaticale*, 62.
- — (1994) : «Concurrence et complémentarité de il et ça devant les prédicats impersonnels en français contemporain» in Maillard, M. ed. (1994), p. 48-52.
- — ed. (1997) : *Vers une métalangue sans frontières? : Lidil 14*. Grenoble : PUG.
- MAILLARD, M. & ALMEIDA, M.-E. (1997) : «Français et portugais : ressemblances et dissemblances dans le langage grammatical» in *Lidil 14*,

- Grenoble : PUG, p. 9-43.
- MASMOUDI, I. (1991) : «Quelques éléments de l'impersonnel en arabe» in Maillard, M. ed. (1991), p. 79-92.
- MOREL, J.-P. (1991) : «Le Passif impersonnel en latin et la question du sujet» in Maillard, M. ed. (1991), p. 31-36.
- NAMORA, F. (1954) : *O Trigo e o Joio*, Amadora : Bertrand, (1974).  
 — — (1950) : *A Noite e a Madrugada*, Amadora : Bertrand, (1978).
- NUNES DE FIGUEIREDO, J. & GOMES FERREIRA, A. (1965) : *Compêndio de Gramática Portuguesa*, Lisboa : Ed. Sá da Costa.
- PRINZ-FERNANDEZ, M. (1993) : «Quelques réflexions sur la terminologie grammaticale utilisée en Allemagne», *Lidil* 8, Grenoble : PUG, p. 85-102.
- RIEGEL, M. ed. (1991) : *Hiérarchie et dépendance : L'Information Grammaticale*, 50.
- ROUSSEAU, A. (1997) : «Une union franco-allemande, en grammaire aussi?» in *Lidil* 14. Grenoble : PUG, p. 45-90.
- SÉRIOT, P. (1991a) : «L'Impersonnel dans les langues slaves. Y a-t-il un sujet dans les phrases sans sujet?» in Maillard, M. ed. (1991), p. 93-99.  
 — — (1991b) : «Les prédicats analytiques : objet donné ou objet construit?» in Harro Stammerjohann ed. *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, p. 211-223.  
 — — éd. (1993) : *Relations inter- et intra-prédicatives : Cahiers de l'ILSL*, n° 3. Lausanne Univ. : Institut de Linguistique et de Sciences du Langage.  
 — — (1993) : «La grande partition : enchâssement syntaxique, stratification énonciative et mémoire du texte» in Sériot, P. (1993) ed., p. 235-260.
- TESNIÈRE, L. (1959) (1988) : *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- TZARTZANOS, A. (1996) : *H Νεοελληνική Σύνταξις του Αχιλλέα Τζάρτζανου*, Θεσσαλονίκη, Εκδοτικός οίκος Αδελφών Κυριακίδη.